

PRÉSIDENTIELLE 2022



DÉCLIC

LIVRET DÉCRYPTAGE DES PROGRAMMES DES CANDIDAT-E-S





www.declic-solutions.org



LICENCE CREATIVE COMMONS

Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE DÉCLIC

Déclic est un think-et-do-tank qui élabore des propositions de politiques publiques concrètes et inspirantes dans le but d'accélérer la transformation écologique et solidaire. En parallèle de ce travail d'innovation, nous menons des activités de plaidoyer. Notre objectif est d'influencer les décisions politiques de demain et d'inscrire nos propositions dans la loi. Aujourd'hui constituée en association loi 1901, Déclic a obtenu le statut d'association reconnue de Sciences Po.

Déclic est née en mars 2020, lors du premier confinement dû à la pandémie de COVID-19 en France. Deux ans se sont écoulés depuis cette première mobilisation, et à la veille de l'élection présidentielle et des élections législatives, le constat réalisé par les fondatrices et fondateurs de l'association est toujours d'actualité : notre manière d'être au monde n'est ni durable, ni acceptable. Le fameux « monde d'après », qui se voulait respectueux du vivant, sobre et inclusif, juste climatiquement et socialement, n'existe pas encore. Pire, il occupe une place marginale dans le paysage politique français.

PRÉSENTATION DU PROJET AUTOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Le projet Présidentielle 2022 de Déclic vise à répondre à un double objectif : encourager la participation au processus démocratique, notamment des jeunes, en contribuant à la bonne information du public sur les programmes politiques, ainsi que réhausser le niveau d'ambition des candidat.e.s en matière environnementale et sociale.

Le présent livret a été pensé pour être accessible tant dans sa lisibilité que dans le fond traité. Les contraintes temporelles, concernant la sortie des programmes, la désignation des candidats ainsi que les nombreux débats politiques, ont confirmé le choix de ne pas traiter de manière complète les programmes politiques proposés. La comparaison effectuée dans les tableaux en partie 2 est axée principalement autour des politiques environnementales, climatiques et sociales. Élaboré sous la forme de livret, le projet se divise donc en deux grandes parties : les fiches candidat.e.s et les tableaux comparatifs des programmes.

PRÉSENTATION DES FICHES CANDIDAT.E.S

Chaque fiche concerne un.e candidat.e, et est divisée en deux parties. La première partie est consacrée à la présentation générale et synthétique du / de la candidat.e ainsi que de son parti politique ou son mouvement. La seconde partie, qui se veut la plus synthétique

possible, a quant à elle pour objet de présenter les grands axes du programme de chaque candidat.e. Ces quelques lignes ont pour ambition de résumer la tendance générale et non exhaustive choisie pour l'élection présidentielle de 2022. La logique d'apparition des candidat.e.s dans cette première partie suit l'ordre alphabétique des noms de famille.

PRÉSENTATION DES TABLEAUX COMPARATIFS

Cette dernière partie est consacrée à la comparaison des programmes dans différents domaines. Les grands thèmes choisis sont les suivants : consommation, objectifs climat, nucléaire, autres énergies, bâtiments et rénovation, transports, démocratie (vote, référendum, mandat), jeunesse, agriculture, bien-être animal, alimentation, eau, mers et océans, politique forestière, biodiversité, Europe, traités de libre-échange. L'ordre d'apparition des candidat.e.s est réfléchi suivant leur positionnement politique, partant donc de l'extrême gauche pour aller vers l'extrême droite.

SOMMAIRE

Introduction	•3
Partie I : Présentation des candidat·e·s	•6
Nathalie Arthaud	•7
Nicolas Dupont-Aignan	•8
Anne Hidalgo	•9
Yannick Jadot	•10
Jean Lassalle	•12
Marine Le Pen	•13
Emmanuel Macron	•14
Jean-Luc Mélenchon	•16
Valérie Pécresse	•17
Philippe Poutou	•19
Fabien Roussel	•20
Eric Zemmour	•21
Partie II : Comparaison des programmes	•22
Consommation	•23
Objectifs climat	•24
Nucléaire	•25
Autres énergies	•26
Bâtiments et rénovation	•28
Transports	•30
Démocratie	•32
Vote, référendum et mandat	•32
Jeunesse	•34
Agriculture	•36
Bien-être animal	•38
Alimentation	•39
Eau	•40
Mers et océans	•41
Politique forestière	•42
Biodiversité	•43
Europe	•44
Traité de libre-échange	•45
Membres Déclic	•46

PARTIE I

LES CANDIDAT-E-S





NATHALIE ARTHAUD

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DU PARTI LUTTE OUVRIÈRE

“Lutte ouvrière” est un parti politique français d’extrême gauche communiste, révolutionnaire et internationaliste. Il s’agit en fait du nom d’usage de l’Union communiste (trotskiste), principale organisation du regroupement international Union communiste internationaliste. Sa porte-parole était pendant 35 ans Arlette Laguiller, première femme à se présenter à une élection présidentielle française en 1974. Le parti revendiquait 8 000 adhérents en 2018.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Nathalie Arthaud, née en 1970 dans la Drôme, est enseignante et porte-parole du parti « Lutte Ouvrière » depuis 2008. Elle était candidate à l’élection présidentielle en 2012 et 2017 où elle a recueilli moins de 1% des voix. Elle a exercé un mandat d’élue au conseil municipal de Vaulx-en-Velin entre 2008 et 2014.

II - Analyse globale du programme

Le programme de Nathalie Arthaud, « Le camp des travailleurs », est fondé sur une volonté générale de sortir du capitalisme, de planifier l’économie et de faire payer les grandes entreprises. Sur l’énergie, Nathalie Arthaud n’a pas tranché la stratégie énergétique qu’elle souhaite mettre en place même si elle considère que tout doit être rendu public, collectivisé et que ces choix soient soumis au débat public. Elle souhaite demander des comptes aux plus grands pollueurs et utiliser les profits des entreprises pétrolières pour que les travailleurs ne paient plus les taxes sur les carburants. Elle prend position sur le bien-être animal contre la corrida, les combats de coqs et la chasse à courre. Le manque de mesures précises et concrètes dans son programme est à souligner.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) de la candidate.

Selon le [Shift Project](#), le programme de Nathalie Arthaud présente « trop peu de mesures » par rapport aux objectifs de la France au regard de l’Accord de Paris.



NICOLAS DUPONT-AIGNAN

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DE DEBOUT LA FRANCE

«Debout la France » était d'abord un courant du RPR et de l'UMP depuis 1999 nommé «Debout la République » avant de devenir un parti politique en 2008 puis de changer de nom pour «Debout la France » en 2014. Il est présidé par Nicolas Dupont-Aignan et défend une ligne souverainiste, se revendique du gaullisme et prône un certain protectionnisme tout en étant assez conservateur. Le parti connaît une crise interne depuis 2019, en proie à des difficultés financières et politiques, près de 80 responsables quittant le parti.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Né en 1961 à Paris, Nicolas Dupont-Aignan est un homme politique, énarque, passé par le RPR et l'UMP avant de fonder son parti «Debout la France » en 2008. Maire d'Yerres, dans l'Essonne, de 1995 à 2017 et député de l'Essonne depuis 1997, il était candidat aux élections présidentielles de 2012 et 2017, où il a recueilli respectivement 1,8 et 4,7% des suffrages. En 2017, il avait conclu une alliance de gouvernement avec Marine Le Pen en cas de victoire. Il se déclare souverainiste, gaulliste et républicain.

II - Analyse globale du programme

Le programme de Nicolas Dupont-Aignan, « Choisir la liberté », est axé sur l'indépendance de la France. D'un point de vue de l'action environnementale, certaines mesures vont à contre-sens des objectifs climatiques comme la suppression des Zones à Faibles Émissions, l'installation de zéro éolienne en 5 ans ou rendre gratuits les péages d'ici 2027. Nicolas Dupont-Aignan souhaite développer les circuits courts en lançant un grand plan de consommation et production française de fruits et légumes, soutenir une agriculture à la fois moderne et respectueuse de la terre. Il s'affirme comme défenseur de la chasse et de la ruralité tout en ayant signé le projet de référendum pour les animaux. Il veut maintenir la part de nucléaire dans la production d'électricité à 70% et nationaliser EDF. Peu de mesures pour la jeunesse sont présentées, en dehors du maintien de la gratuité des universités. Le candidat souverainiste affiche l'ambition d'accélérer la rénovation thermique des logements.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) du candidat.

Selon le [Shift Project](#), le programme de Nicolas Dupont-Aignan est « très éloigné voire contraire » par rapport aux objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.



ANNE HIDALGO

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DU PARTI SOCIALISTE

Le Parti Socialiste (PS) est un parti politique français lancé en 1969 historiquement classé à gauche sur l'échiquier politique et parfois, depuis les années 2010, au centre gauche.

Il prend la suite de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), fondée en 1905 sous l'impulsion de Jean Jaurès et s'inscrit dans le courant de pensée du socialisme. Au congrès d'Épinay, en 1971, il s'élargit en intégrant d'autres forces politiques socialistes. Le parti désigne alors comme premier secrétaire François Mitterrand, et fonde son action sur l'union de la gauche et l'élaboration d'un programme commun de gouvernement avec le Parti communiste français.

Après avoir réalisé en 2017 des scores historiquement bas à l'élection présidentielle et aux élections législatives, le parti retourne dans l'opposition et entame une période de restructuration.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATE

Anne Hidalgo est titulaire d'une maîtrise de sciences sociales du travail, obtenue à l'université Jean-Moulin-Lyon-III et d'un DEA de droit social et syndical. En 1982, elle fait partie des rares femmes reçues au concours national de l'inspection du travail. Elle travaille en tant qu'inspecteur du travail de 1984 à 2011. Sur le plan politique, Anne Hidalgo est membre du Parti socialiste (PS) depuis 1994.

Elle est par la suite première adjointe au maire de Paris de 2001 à 2014 et conseillère régionale d'Île-de-France de 2004 à 2014. À l'issue des élections municipales de 2014, elle devient la première femme maire de Paris ; elle est réélue à la suite des élections municipales de 2020.

Anne Hidalgo se présente pour la première fois aux élections présidentielles.

II - Analyse globale du programme

Le programme d'Anne Hidalgo reprend les ambitions du Parti Socialiste qui définit la campagne « Ensemble, changeons d'avenir » comme étant un projet « social et écologique ». Au niveau social et démocratique, Anne Hidalgo à l'image d'autres candidats, propose de réformer le droit de vote, le recours au référendum ainsi que l'instauration d'un minima jeunesse dès 18 ans. Concernant les politiques environnementales et climatiques, la principale mesure distinguant ce programme est la volonté de nommer un ministre du Climat qui serait le numéro deux du gouvernement, et chargé de l'économie et de l'évaluation systématique des politiques publiques en fonction de leur impact sur le climat et la biodiversité, sans davantage de précision. Aucune mention n'est faite de la réduction de la part carnée dans l'alimentation collective et générale, de la décarbonisation de l'industrie lourde et de la réduction des déplacements en matière de transport.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) de la candidate.

Selon le [Shift Project](#), le programme d'Anne Hidalgo est « éloigné » par rapport aux objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.



YANNICK JADOT

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Europe Ecologie Les Verts (EELV) est un parti écologiste fondé en 2010. Il est issu du rassemblement du parti Les Verts, créé en 1984, et des membres et soutiens du mouvement Europe Écologie - par ailleurs impulsé par Les Verts - créé en vue des élections européennes de 2009.

Si EELV apparaît aujourd'hui comme le premier parti écologiste français en termes de résultats électoraux et est solidement ancré dans le paysage politique national, ce n'est que la deuxième fois que le parti présentera un candidat à l'élection présidentielle. En effet, alors que des candidatures écologistes ont toujours été présentées depuis celle de René Dumont en 1974, seule Eva Joly, en 2012, s'est présentée sous l'étiquette EELV à une élection présidentielle, Yannick Jadot, vainqueur de la primaire écologiste de 2016, s'étant rallié à Benoît Hamon, le candidat socialiste, en 2017.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Yannick Jadot commence sa carrière professionnelle dans l'humanitaire avant de rejoindre Greenpeace, en 2002, et au sein de laquelle il travaillera jusqu'en 2008 comme directeur des campagnes.

Il adhère aux Verts en 1999. En 2008, il rejoint le mouvement Europe Ecologie, impulsé par Daniel Cohn-Bendit. Candidats aux élections européennes de 2009, il est élu député européen aux côtés de 13 autres écologistes. Réélu aux élections européennes de 2014, il le sera une troisième fois en 2019 en étant cette fois-ci tête de liste nationale.

Sur le plan national, Yannick Jadot a été porte-parole d'Eva Joly pendant l'élection présidentielle de 2012 avant de s'éloigner de la campagne pour des divergences de stratégie électorale. Candidat écologiste pour l'élection présidentielle de 2017, Yannick Jadot annonce dans les médias son ralliement à Benoît Hamon, le 23 février 2017. Plusieurs écologistes l'ont alors accusé de trahison. En effet, si une semaine auparavant les adhérents d'EELV et les électeurs de la primaire écologiste de 2016 s'étaient largement exprimés en faveur de l'ouverture de discussions avec le Parti socialiste et la France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon, ils devaient de nouveau être consultés avant qu'une décision politique soit prise. Dans la foulée, les électeurs de la primaire écologiste ont validé l'accord de soutien à la candidature de Benoît Hamon.

Yannick Jadot a été désigné candidat du camp écologiste (parfois nommé "Pôle écologiste") pour 2022 à l'issue d'une primaire ouverte à l'ensemble des sympathisants de l'écologie politique. Rassemblant plus de 120 000 inscrits, cette élection a vu Yannick Jadot l'emporter d'un millier de voix sur Sandrine Rousseau.

II - Analyse globale du programme

Le programme de Yannick Jadot, « Changer la France pour vivre mieux », fait de l'écologie et de la justice sociale le cœur de son projet. Parmi ses mesures écologiques emblématiques, le candidat promet un mix énergétique composé à 100% d'énergies renouvelables, supposant la sortie progressive du nucléaire. Dans cette logique, la plupart des secteurs, notamment celui du logement et des transports, devront viser la neutralité climatique. Tout en promouvant la sobriété énergétique, le candidat met cependant l'accent sur

l'investissement dans les filières d'avenir. Ces mesures devraient être en partie financées par la création d'un ISF climatique. Afin de garantir le respect à long terme de ses objectifs écologiques, le programme propose l'inscription dans la Constitution française de la protection du climat et l'adoption d'un Traité environnemental européen. En matière de justice sociale, le candidat prévoit, entre autres, la tarification sociale de l'eau ; la création d'un revenu citoyen de 918€ par mois pour toute personne de plus de 18 ans, et promeut la mise en œuvre d'une véritable politique de mixité sociale et scolaire.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) complet du candidat.

Selon le [Shift Project](#), le programme de Yannick Jadot, ambitieux, oublie pourtant les secteurs industriels « particulièrement émetteurs » de la chimie et de la construction.



JEAN LASSALLE

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DU PARTI RÉSISTONS

« Résistons » est un parti fondé en 2016 et présidé par Jean Lassalle qui dit vouloir « engager les Français à reprendre la parole » en organisant l'écoute et l'échange pour redonner la souveraineté au peuple, régénérer la démocratie et consolider la République : « Il a pour objet suprême de recréer les conditions qui permettent à l'Homme de retrouver l'Homme. »

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Jean Lassalle est un homme politique né en 1955 dans les Pyrénées-Atlantiques. Issu d'une famille de bergers pratiquant la transhumance, il devient technicien agricole spécialisé dans l'hydraulique et l'aménagement du territoire avant de fonder une petite société de conseil. Élu maire de Lourdios-Ichère de 1977 à 2017 et député depuis 2002, il finit septième de la présidentielle en 2017. Il a notamment soutenu François Bayrou, dont il est proche, en 2007, et était vice-président du Modem (Mouvement démocrate) de 2010 à 2016. Il se présente comme défenseur de la ruralité et des élus locaux.

II - Analyse globale du programme

Le programme de Jean Lassalle, « La France authentique », a pour piliers la défense des campagnes, des communes, des patrimoines et de la souveraineté économique. Peu de mesures concernent les secteurs à décarboner comme l'industrie, les transports ou les bâtiments. Sur l'énergie, Jean Lassalle souhaite renationaliser EDF, stopper l'éolien et investir dans le nucléaire (y compris la fusion), le solaire et les énergies marines. Il défend le maintien de la chasse et souhaite favoriser les circuits courts. Pour la jeunesse, il souhaite proposer aux étudiants un prêt à taux zéro de 20 000 € garanti par l'Etat et développer les logements intergénérationnels. Le programme manque de mesures précises pour décarboner l'économie et atteindre nos objectifs climatiques.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) du candidat.

Selon le [Shift Project](#), le programme de Jean Lassalle présente « trop peu de mesures » par rapport aux objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.



MARINE LE PEN

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DU RASSEMBLEMENT NATIONAL

Le Rassemblement national est un parti politique d'extrême droite fondé en 1972 et dénommé «Front national» jusqu'en 2018. Marine Le Pen en a pris la présidence à la suite de son père Jean-Marie Le Pen en 2011. En 2020, le parti compte environ 20 000 adhérents et connaît une situation financière fragile. Au niveau de la représentation, parmi les élus du RN, il y a six députés, un sénateur, vingt et un députés européens, deux cent vingt-cinq conseillers régionaux, 24 conseillers départementaux, 2 maires de communes > 30 000 habitants.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATE

Marine Le Pen est engagée au FN depuis sa majorité, elle remplit plusieurs mandats d'élue locale (conseillère régionale, conseillère municipale d'Hénin-Beaumont). Elle devient députée européenne de 2004 à 2017, et perd l'élection présidentielle avec 34% des voix au deuxième tour en 2017 (après avoir fait 17,9% au 1er tour en 2012 et 21,3% au 1er tour en 2017). Députée depuis 2017, Marine Le Pen cède la présidence du RN à Jordan Bardella en 2021 pour se consacrer à sa campagne.

II - Analyse globale du programme

Le programme de Marine Le Pen, « La France qu'on M », met en avant la préférence française dans son approche de l'écologie et de la jeunesse. Les propositions sur l'énergie apparaissent difficiles à mettre en œuvre, comme la réouverture de la centrale nucléaire de Fessenheim, dont le démantèlement a déjà débuté, ou la construction de 10 EPR en 2031 et 10 autres en 2036, ce qui va à l'encontre de toutes les projections d'experts. Le démantèlement des éoliennes existantes et le moratoire sur tout nouveau projet éolien vont à l'encontre de l'atteinte des objectifs climatiques de la France. On dénombre peu de propositions concrètes sur les enjeux de biodiversité ou de décarbonation de l'industrie, de même que sur la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles. Marine Le Pen souhaite interdire les importations de produits agricoles ne respectant pas les normes de production française. Pour la jeunesse, ce sont surtout des mesures de gratuité ou d'allègement fiscal qui sont proposées, comme l'exonération d'impôt sur le revenu pour tous les jeunes actifs jusqu'à 30 ans.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) de la candidate.

Selon le [Shift Project](#), le programme de Marine Le Pen est « très éloigné » voire « contraire » par rapport aux objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.



EMMANUEL MACRON

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DU PARTI LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ

Lancé le 6 avril 2016 par Emmanuel Macron, La République En Marche ! est un mouvement politique trans-partisan qui s'inscrit au centre de l'échiquier politique français. Après avoir quitté ses fonctions gouvernementales, Emmanuel Macron lance sa campagne pour les élections présidentielles de 2017 qu'il remporte, bénéficiant d'un front républicain pour faire barrage à Marine Le Pen. Lors des élections législatives 2017 La République en Marche ! obtient la majorité absolue avec 308 sièges. Après avoir obtenu seulement 23 députés Renaissance au Parlement Européen en 2019, la majorité présidentielle n'est pas parvenue à s'imposer lors des élections municipales 2020, suivi de scores réduits aux départementales et régionales de 2021. Pour 2022, c'est avec Ensemble Citoyens ! qu'Emmanuel Macron fait campagne. Cette nouvelle formation politique rassemble LREM, Modem, Agir, Horizons, En Commun ! et Territoires de Progrès, tous faisant partie de la Majorité Présidentielle.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Haut fonctionnaire de l'ENA, qu'il entend réformer, banquier d'affaires, membre du Parti socialiste, il collabore avec François Hollande lors de son élection avant de le rejoindre au gouvernement en tant que secrétaire général adjoint du cabinet de la présidence puis ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Ses engagements présidentiels de 2017 étaient principalement axés sur la fiscalité et le pouvoir d'achat. D'autres réformes et promesses de campagnes ont été menées pendant le quinquennat comme la moralisation de la vie publique, l'ouverture de la procréation médicalement assistée à toutes les femmes, l'aménagement de l'« exit tax » ou encore la prime à la conversion des véhicules thermiques. En revanche, la réforme institutionnelle, la réforme des retraites et l'instauration d'un revenu universel d'activité n'ont pas vu le jour. Crise institutionnelle et sociale en 2018 suivie d'une crise sanitaire inédite, le quinquennat d'Emmanuel Macron aura été turbulent et bien éloigné de ses engagements sur la transition environnementale. En effet, le bilan écologique d'Emmanuel Macron est contrasté : le président aime se décrire comme celui qui n'a jamais autant agi en matière de transition écologique mais les mesures prises ne sont pas à la hauteur des décisions européennes et internationales, à l'heure où les enjeux environnementaux font partie des principales préoccupations des citoyens français.

II - Analyse globale du programme

Emmanuel Macron a présenté le 17 mars 2022 son programme pour sa réélection. Beaucoup d'annonces, comme la création d'une commission transpartisane pour réformer les institutions, des mesures pour pallier aux déserts médicaux, ou encore la généralisation du sport quotidien à l'école. Le candidat-président a prévenu qu'il ne développerait pas tout de suite sa politique pour la biodiversité ou encore pour les forêts. Le programme écologique d'Emmanuel Macron semble donc peu travaillé avec seulement deux sujets abordés lors de cette conférence de presse : l'agriculture et l'énergie. Emmanuel Macron a confirmé son ambition de relancer le nucléaire et de prolonger la vie de tous les réacteurs éligibles. On retrouve aussi

des investissements dans le renouvelable avec cinquante parcs éoliens en mer et une multiplication par dix de la puissance solaire. Il présente l'ambition de rénover 700 000 logements par an et un plan d'accès à l'achat d'un véhicule électrique. Des annonces également sur le secteur agricole avec notamment la « loi d'orientation et d'avenir » sur le renouvellement des jeunes agriculteurs, leur formation et leur installation.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) du candidat.

Selon le [Shift Project](#), le programme d'Emmanuel Macron est « éloigné » par rapport aux objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.



JEAN-LUC MÉLENCHON

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DE LA FRANCE INSOUMISE

La France insoumise est un parti fondé en février 2016. Son positionnement politique est majoritairement perçu comme étant à gauche, voire à l'extrême gauche.

Ce mouvement est composé d'individus principalement non-membres d'autres partis, et d'autres, qui en sont membres, et notamment le Parti de gauche, et Ensemble ! Le programme de LFI, L'Avenir en commun, a été adopté en octobre 2016, et actualisé jusqu'en novembre 2022. À l'issue du second tour des élections législatives de 2017, LFI forme un groupe parlementaire de dix-sept députés à l'Assemblée nationale. Le parti dispose de 6 élus au Parlement européen.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Membre du Parti socialiste à partir de 1976, Jean-Luc Mélenchon est successivement élu conseiller municipal de Massy en 1983, conseiller général de l'Essonne en 1985 et sénateur en 1986. Il est également ministre délégué à l'Enseignement professionnel de 2000 à 2002. Il fonde en 2008 le Parti de gauche, dont il devient d'abord président du bureau national, puis coprésident jusqu'en 2014. Sous les couleurs du Front de gauche, coalition qui réunit notamment le PG et le Parti communiste français (PCF), il est élu député européen en 2009 et réélu en 2014. Candidat à l'élection présidentielle de 2012, il arrive en quatrième position au premier tour, avec 11% des suffrages exprimés.

Après avoir fondé LFI, il se présente à nouveau à l'élection présidentielle de 2017, et arrive à nouveau en quatrième position avec 19,5% des voix. A la suite des élections législatives, il est élu député dans la quatrième circonscription des Bouches-du-Rhône et préside le groupe LFI à l'Assemblée nationale.

II - Analyse globale du programme

Le programme de l'Union populaire, porté par Jean-Luc Mélenchon et intitulé l'Avenir en commun, a été régulièrement actualisé depuis la première version de 2017. Ce programme apparaît à la fois dense, et globalement assez précis. Il traite de sujets qui ne se retrouvent pas, ou peu, au sein des autres programmes, et qui font l'objet de développements assez longs (questions de l'eau et des forêts par exemple). Les propositions en lien avec la « bifurcation écologique » et la justice sociale sont particulièrement nombreuses. On peut souligner son souhait de relever les ambitions climatiques de la France avec pour objectif une baisse de 65% des émissions en 2030 (au lieu de 40% actuellement), notamment en passant à 100% d'énergies renouvelables et en isolant 700 000 logements par an. Ils proposent que les jeunes puissent bénéficier d'une « garantie d'autonomie » de 1063 €, et de la gratuité de l'école publique ainsi que des dépenses afférentes. Le sujet du renouvellement démocratique, et notamment de la mise en œuvre d'une sixième République, et l'instauration d'une « règle verte » sont des éléments d'originalité de ce programme par rapport aux autres.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) du candidat.

Selon le [Shift Project](#), le programme de Jean-Luc MÉLENCHON est « proche » de remplir les objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.



VALÉRIE PÉCRESSE

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DU PARTI LES RÉPUBLICAINS

Le parti Les Républicains incarne la droite française classique, notamment nourrie des mouvements gaulistes, libéraux et chrétiens démocrates. Son histoire prend racine dans celle de l'UMP. Née en 2002 en soutien à Jacques Chirac lors du second tour de la présidentielle face à Jean-Marie Le Pen, "l'Union pour une Majorité Présidentielle", qui deviendra "l'Union pour un Mouvement Populaire", connaît des heures sombres lorsque le président UMP Nicolas Sarkozy laisse les rennes de l'Elysée en 2012 au nouveau président du Parti Socialiste François Hollande.

Une longue période de tourmente débute pour la droite, malgré la volonté de faire peau neuve en devenant, le 29 mai 2015, "Les Républicains". Ainsi, sur fond d'une primaire où les divisions internes règnent et de l'éclatement de plusieurs scandales, le classement du vainqueur de la primaire François Fillon au rang de 3ème lors du premier tour de l'élection présidentielle exclut la droite du second tour pour la première fois de son histoire. Des membres éminents abandonnent peu à peu le navire, notamment Xavier Bertrand et Alain Juppé.

L'élection d'Emmanuel Macron en 2017, qui nomme le Républicain Edouard Philippe comme Premier Ministre, encourage des membres du parti, notamment Bruno Le Maire et Gérald Darmanin, à rejoindre les rangs d'En Marche! Le coup de grâce est porté lors des élections européennes de mai 2019, où LR récolte seulement 8,48% des suffrages.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATE

Née en 1967 à Neuilly-sur-Seine, Valérie Pécresse est d'abord auditrice au Conseil d'Etat, elle lance rapidement sa carrière politique en devenant conseillère chargée des études, de la prospective et des technologies de l'information à la présidence de la République sous le mandat de Jacques Chirac. En 2002, elle est par ailleurs élue députée UMP des Yvelines en parallèle de sa nomination au poste de secrétaire générale adjointe de l'UMP, puis devient porte-parole du parti.

En plus de ses fonctions au Gouvernement, elle est élue conseillère régionale en 2004. Lorsque Nicolas Sarkozy accède au pouvoir en 2007, elle rejoint le gouvernement de François Fillon, où elle sera Ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2010, elle réitère, en parallèle de sa fonction de Ministre, son mandat de conseillère régionale. En 2011, elle prend la tête du ministère du Budget pendant un an avant de retourner à son mandat de députée des Yvelines..

En 2015, Valérie Pécresse est élue présidente de la région Ile-de-France. Elle sera réélue à cette fonction en 2021.

Suite à l'annonce de sa candidature, elle plaide pour la mise en place d'une primaire dont elle sort gagnante contre Eric Ciotti.

II - Analyse globale du programme

Le programme de Valérie Pécresse, « Le courage de faire », met l'accent sur la nécessaire restauration de

l'ordre dans la rue et dans les finances de l'Etat, ainsi que sur la liberté d'entreprendre et d'innover. Dans cette logique, le volet écologique du programme vise à mettre la croissance économique au service de la lutte contre le réchauffement climatique. Ainsi, des mesures incitatives, au détriment des taxes, seront favorisées pour encourager les particuliers et les entreprises à faire des choix plus vertueux et les fonds du Livret A seront orientés vers les entrepreneurs aux projets bas carbone. Le mix énergétique français devra garantir au pays sa « pleine indépendance », en investissant massivement dans le nucléaire, tout en développant les renouvelables et l'hydrogène durable. Elle affirme par ailleurs son ambition d'atteindre la neutralité carbone du secteur des transports. Elle souhaite développer les circuits courts agricoles et le nettoyage des espaces naturels pour préserver les paysages. Si le programme propose quelques mesures pour améliorer les conditions matérielles de la jeunesse et son accès à la formation (création d'une banque des jeunes; faciliter la transmission du patrimoine aux jeunes, etc.), elles occupent une part proportionnellement moindre que les autres volets du projet.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) complet de la candidate.

Selon le [Shift Project](#), le programme de Valérie Pécresse est «très éloigné» par rapport aux objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.



PHILIPPE POUTOU

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DU NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

Le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) est un parti politique français positionné à l'extrême gauche et créé en février 2009 à la suite de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). C'est à la suite des élections présidentielles de 2007 que la LCR décide de créer un nouveau parti rassemblant les anticapitalistes de tout horizon. Le parti compte environ 2 000 adhérents en 2018 et a pour slogan 2022 « nos vies, pas leurs profits ». D'un point de vue idéologique, la NPA est venue préciser lors de son congrès de fondation que le combat dont dépend l'avenir de l'humanité est celui du socialisme du XXI^e siècle démocratique, écologique et féministe.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Philippe Poutou s'engage à la CGT dans l'usine Ford où il travaille, afin de militer contre la fermeture de celle-ci. Il rejoint ensuite Lutte ouvrière puis la Ligue communiste révolutionnaire, qui devient en 2009 le NPA.

Sous l'étiquette du NPA, il recueille 1,15% des voix à l'élection présidentielle de 2012, et 1,09% à celle de 2017.

Il est actuellement conseiller municipal à Bordeaux depuis les élections de 2020, au sein de la liste "Bordeaux en luttés".

II - Analyse globale du programme

Le programme porté par Philippe Poutou est issu d'un travail collectif des militantes et militants de son parti, ce dernier se présentant régulièrement comme leur porte-voix et non leur « chef ». La lutte contre les discriminations et les conséquences de la mise en place d'une société « écosocialiste » irriguent l'ensemble du programme. Un bon nombre de propositions sont propres à ce programme, et certaines sont plus radicales que celles développées par les autres candidat.es positionné.es à gauche. On peut notamment citer sa volonté de d'exproprier et de socialiser les entreprises et banques « responsables de la destruction de l'environnement », ainsi que l'objectif de démarchandisation globale de la société fonctionnant sur les principes de la gratuité et de la protection sociale. Il propose de faire bénéficier les jeunes de 16 à 25 ans d'une « allocation d'autonomie ». Le manque de précision quant à la mise en œuvre de certaines mesures de politiques environnementales et climatiques est à souligner, comme son souhait de réduire le volume de production d'énergie et de marchandises ou de rompre avec le « système productiviste actuel ».

Pour plus de détails, voici le [programme](#) du candidat.

Selon le [Shift Project](#), le programme de Philippe POUTOU est « très éloigné » de remplir les objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.



FABIEN ROUSSEL

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Le Parti communiste français (PCF) a été fondé en 1920 lors du congrès de Tours et se positionne politiquement au niveau de la Gauche radicale. Issu de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), le parti est d'abord dénommé Section française de l'internationale communiste (SFIC) puis dès 1921, le parti prend la forme de PC-SFIC, pour enfin être abrégé en PCF en 1943. Le PCF revendique environ 43 000 adhérents en 2021 et pour organe officiel le journal L'Humanité pendant un certain temps, aujourd'hui structurellement indépendant du parti. Lors des élections présidentielles de 2012 et 2017, le PCF soutient la candidature de Jean Luc Mélenchon, d'abord au sein du Front de gauche puis au sein de la France insoumise. Le PCF reprend son indépendance en 2018 avec l'arrivée de Fabien ROUSSEL en tant que Secrétaire national. Cependant, plusieurs échecs politiques suivent cet événement : faible pourcentage aux élections européennes de 2019, perte de moyennes et grandes villes lors des élections municipales de 2020.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Issu d'une famille communiste, sa carrière de militant communiste débute très jeune. Il rejoint à 16 ans le Mouvement des jeunes communistes de France. Fabien Roussel enchaîne plusieurs travaux dans le journalisme pour différents journaux dont L'Humanité.

Fabien Roussel commence sa carrière politique au sein du PCF en tant qu'attaché ou assistant parlementaire auprès de différentes figures politiques du parti. Lors des élections législatives de 2017, il est élu député de la 20e circonscription du Nord et devient le Secrétaire national du PCF en novembre 2018.

Fabien Roussel se présente pour la première fois aux élections présidentielles.

II - Analyse globale du programme

Le programme de Fabien Roussel, « La France des jours heureux », montre de grandes ambitions théoriques pour décarboner l'économie française, en voulant mobiliser 140 milliards d'euros par an pour le climat. Certaines mesures associées posent cependant question quant au réalisme de l'atteinte des objectifs climatiques. Par exemple, en termes d'énergies renouvelables, il dit vouloir investir surtout dans l'hydraulique dont le potentiel supplémentaire est limité en France. Alors que nous devons nous affranchir des énergies fossiles, il propose de rendre gratuit le permis de conduire pour les moins de 25 ans. Son programme sera mis en œuvre via une forte réappropriation de l'économie par l'Etat dans un objectif de programmation : Fabien Roussel souhaite nationaliser certaines entreprises du service public, et former des pôles publics nationaux et décentralisés dans les secteurs associés. Il veut par ailleurs faire de la jeunesse une « grande cause nationale », notamment en garantissant aux jeunes un revenu.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) du candidat.

Selon le [Shift Project](#), le programme de Fabien Roussel est « éloigné » par rapport aux objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.



ÉRIC ZEMMOUR

I - Présentation générale :

PRÉSENTATION DU PARTI RECONQUÊTE!

Reconquête est un parti politiquement positionné à l'extrême droite dont l'idéologie peut être définie comme étant identitaire. Fondé officiellement en décembre 2021, il tient son origine de l'association fondée en avril 2021 « Les amis d'Eric Zemmour ».

Depuis son officialisation, plusieurs personnalités politiques ont rallié le parti, comme Marion Maréchal.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Éric Zemmour est un journaliste politique, écrivain, essayiste, éditorialiste, chroniqueur, polémiste et homme politique français d'extrême droite.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il commence une carrière dans la presse écrite en travaillant au Quotidien de Paris de 1986 à 1994. Il rejoint en 1996 le service politique du Figaro, où il reste jusqu'en 2009 et revient en 2013, tout en écrivant des chroniques au Figaro Magazine jusqu'en 2021.

Sa notoriété grandit au milieu des années 2000 avec sa participation aux émissions « Ça se dispute » sur I-Télé et « On n'est pas couché » sur France 2. Il effectue également des chroniques radiophoniques sur RTL de 2010 à 2016. Sur CNews, il est le principal chroniqueur de l'émission « Face à l'info » de 2019 à 2021. Il est également l'auteur de plusieurs essais, qui rencontrent un important succès de librairie et suscitent des polémiques.

Fréquemment poursuivi en justice pour des déclarations controversées, il est plusieurs fois relaxé, mais condamné pour provocation à la discrimination raciale en 2011 et pour provocation à la haine envers les musulmans en 2018.

À la fin de l'année 2021, il annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2022 et fonde le parti politique Reconquête.

II - Analyse globale du programme

Le programme d'Eric Zemmour, « Reconquête », met principalement l'accent sur un nationalisme radical. Chaque grande politique prévue dans le programme touche de près ou de loin à l'immigration et à la définition portée par le candidat de l'identité française. Au niveau environnemental, les mesures proposées sont plutôt maigres et peu nombreuses. Il propose notamment de mettre fin aux projets éoliens, de lancer des chantiers de dépollution des sols ou encore de développer une filière industrielle de recyclage des plastiques. Dans ce programme, la protection de l'environnement se traduit surtout par la volonté de préserver les paysages français.

Pour plus de détails, voici le [programme](#) du candidat.

Selon le [Shift Project](#), le programme d'Eric ZEMMOUR est « très éloigné » par rapport aux objectifs de la France au regard de l'Accord de Paris.

PARTIE II

COMPARAISON DES PROGRAMMES



CONSOMMATION

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la production de marchandises.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement de la recherche en vue de développer l'utilisation des algues afin de remplacer les matériaux issus des industries carbonées, tel le plastique.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> • Abolition de l'obsolescence programmée et allongement de la durée de garantie légale des produits. • Interdiction du plastique à usage unique. • Consigne pour le verre, et obligation de recyclage. • Création d'un service public de la réparation et du réemploi. • Limitation de la publicité (contenu et outils).
ANNE HIDALGO	Non renseigné.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction du plastique à usage unique d'ici 2030. • Taxe sur les produits fabriqués avec du plastique vierge. • Investissement dans les matières alternatives au plastique. • Instauration d'une consigne sur le verre dès 2025. • Objectif de 50 % de vente en vrac dans les grandes surfaces d'ici 2030 . • Suppression progressive de la publicité pour l'alimentation ultra-transformée et les produits et services les plus polluants (SUV, vols low-cost) et interdiction des écrans numériques publicitaires.
JEAN LASSALLE	Non renseigné.
EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une information claire dès l'achat sur l'impact environnemental des produits courants (cosmétique, vêtements...).
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre un "objectif zéro plastique".
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	Non renseigné.
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un programme zéro déchets sur dix ans pour les océans, en visant la pollution plastique. • Interdiction des produits avec une obsolescence programmée.
ERIC ZEMMOUR	Non renseigné.

ANALYSE GÉNÉRALE

Cette question n'est pas traitée par tous les candidats. Les plus avancés sur le sujet sont incontestablement Jean-Luc Mélenchon et Yannick Jadot, dont les mesures sont proches.

OBJECTIFS CLIMAT

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	Non renseigné.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> Financer un grand pacte pour le climat et pour l'emploi de 140 milliards par an : créer un fonds écologique et social abondé par l'État, les entreprises et la création monétaire. Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040-2050.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire dans la Constitution le principe de la "Règle verte". Baisser de 65% les émissions de GES (au lieu de 40%) d'ici 2030. Obliger les entreprises à mettre en oeuvre une comptabilité carbone certifiée par un organisme public agréé. Adopter un plan de 200Mds€ pour la transition écologique financé par ISF climatique et les taxes de produits polluants.
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> Créer un ISF climat & biodiversité. Atteindre la neutralité carbone en 2050. Réduire de moitié les émissions du secteur industriel d'ici 2035 par rapport à 2015. Voter annuellement un budget climat.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire la protection du climat dans la Constitution. Créer un ISF climatique (qui rapportera au moins 15 Md€). Baisser de 55% les émissions de GES d'ici 2030. Atteindre la neutralité carbone en 2050.
JEAN LASSALLE	Non renseigné.
EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> Faire dépendre obligatoirement la rémunération des dirigeants des grandes entreprises au respect des objectifs environnementaux et sociaux de l'entreprise.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre la neutralité carbone en 2050.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	Non renseigné.
MARINE LE PEN	Non renseigné.
ERIC ZEMMOUR	Non renseigné.

NUCLÉAIRE

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> Sortir du nucléaire en 10 ans.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> Construire six EPR supplémentaires au minimum. Relancer le programme Astrid de réacteurs de 4e génération.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> Sortir du nucléaire et programmer le démantèlement des réacteurs.
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> Considérer le nucléaire comme une énergie de transition, en sortir sans précipitation (probablement pas avant 2050) avec l'objectif d'atteindre 100% d'énergies renouvelables. Ne pas construire de nouveaux EPR.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> Fermer au moins 10 réacteurs d'ici 2035 (la PPE parle de 12 réacteurs à fermer hors Fessenheim). Sortir progressivement du nucléaire au fur et à mesure de leur obsolescence et de notre capacité à les remplacer par des économies d'énergie et de l'électricité renouvelable. Ne pas ouvrir Flamanville.
JEAN LASSALLE	<ul style="list-style-type: none"> Rénover et prolonger de 25 ans les centrales nucléaires en fin de vie. Développer les centrales nucléaires de 4e génération. Investir dans la fusion (projet ITER de Cadarache).
EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> Construire 6 réacteurs nucléaires EPR 2 d'ici à 2050, avec une mise en service du premier réacteur vers 2035. Et étudier la possibilité de construire 8 EPR 2 supplémentaires Prolonger au-delà de 50 ans des réacteurs si possibles Moyens de R&D sur SMR.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> Lancer 6 EPR, revenir sur la fermeture programmée des réacteurs, relancer « le projet de réacteur de 4e génération Astrid », et soutenir les petits réacteurs modulaires (SMR).
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	<ul style="list-style-type: none"> Recréer une filière indépendante et d'excellence nucléaire : maintenir le nucléaire à 70% de la production d'électricité minimum, poursuivre la recherche pour un nucléaire 100 % propre et lancement d'un plan de développement de la filière Thorium sur 30 ans.
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none"> Relancer le nucléaire : moratoire sur le démantèlement de Fessenheim (la candidate souhaite sa réouverture), ouverture de 10 EPR en 2031 et 10 EPR en 2036, relancer Astrid (programme de recherche sur le traitement des déchets nucléaires), SMR pour l'export.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none"> Relancer le nucléaire : prolonger la durée de vie jusqu'à 60 ans des parcs existants (et viser 80 ans), construire 14 nouveaux EPR2 à horizon 2050. Relancer programme Astrid 4e génération, développer les SMR, continuer l'enfouissement à Bure.

ANALYSE GÉNÉRALE

A gauche, hormis F. Roussel, on observe une volonté de sortir progressivement du nucléaire plus ou moins précise (Y. Jadot -10 réacteurs d'ici 2035, A. Hidalgo et J.-L. Mélenchon n'apportent aucune indication de date), pas de relance du nouveau nucléaire, et accompagnement de la reconversion des salariés du secteur. Les candidats de droite et F. Roussel, souhaite une relance du nouveau nucléaire via les EPR2, plus ou moins progressive : entre 6 et 14 EPR, et même 20 EPR pour M. Le Pen., prolongement des réacteurs existants, et parfois mention des SMR.

AUTRES ÉNERGIES

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> • Empêcher les grandes multinationales de l'énergie de puiser le pétrole et le gaz. • Sortir des énergies fossiles et arrêter les investissements polluants. • Diminuer la consommation globale. • Développer les énergies les moins émettrices. • Réduire la production d'énergie.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre la neutralité carbone à horizon 2040-2050 avec un mix 100% public et 100% décarboné. • Investir dans les énergies renouvelables (solaire, éolien et surtout dans l'hydraulique, énergie renouvelable pilotable) en plus du nucléaire. • Créer un pôle public de l'énergie et de l'efficacité énergétique (avec l'ensemble des grandes entreprises publiques et privées, des centres de recherche et un puissant service public de l'énergie organisé autour d'EDF et Engie qui seront renationalisées) pour planifier la stratégie énergétique, garantir la souveraineté énergétique de la France et l'accès à l'énergie des citoyens comme des entreprises, en assurant un développement équilibré des territoires. • Baisser les taxes sur l'électricité et le gaz : TVA à 5,5 % et les taxes assises sur des taxes seront supprimées. • Porter le chèque énergie à 700€ minimum par an, avec interdiction des coupures d'énergie pour les personnes en état de précarité énergétique. • Permettre le développement des hydroliennes au large en concertation avec les marins-pêcheurs.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier le passage à 100% d'énergies renouvelables. <ul style="list-style-type: none"> • Arrêter les subventions aux énergies fossiles. • Mettre en place une tarification progressive de l'énergie et garantir la gratuité des premières quantités indispensables. • Annuler la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz et renationaliser EDF et Engie. • Créer un pôle public de l'énergie.
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre 100 % d'énergies renouvelables aussi rapidement que possible. • Baisser la TVA à 5,5% pour le gaz et l'électricité, et "transitoirement" pour les carburants en cas de flambée des prix.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> • Construire 3 000 éoliennes terrestres en plus d'ici à 2027. • Renforcer le chèque énergie à 400 € en moyenne pour 6 millions de Français. • Réduire notre dépendance au gaz russe.
JEAN LASSALLE	<ul style="list-style-type: none"> • Baisser la TVA sur les hydrocarbures de 20% à 5,5%. • Maîtriser le prix de l'électricité (sans préciser comment). • Renationaliser EDF. • "Stopper l'éolien" : interdire les projets éoliens non validés par les maires, après consultation des habitants. • Investir dans les énergies renouvelables : solaire et marine.

EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> • Doubler la production issue des énergies renouvelables électriques d'ici à 2030. • Créer 50 parcs éoliens en mer pour 2050. • Multiplier par 10 la puissance installée de l'énergie solaire.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Investir de façon importante dans les énergies renouvelables en plus du nucléaire. • Développer, selon les configurations locales, le petit hydraulique, le photovoltaïque et l'éolien, à condition qu'ils respectent les paysages et que les riverains adhèrent au projet. • Donner la possibilité aux élus locaux de créer des zones sans éolienne. • Développer l'hydrogène bas carbone. • Réformer le tarif régulé pour que les Français profitent pleinement de la compétitivité de l'énergie nucléaire.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	<ul style="list-style-type: none"> • Nationaliser EDF. • Implanter zéro éolienne en cinq ans.
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un moratoire sur l'éolien jusqu'à ce que soient mises en place de nouvelles règles de consultation des riverains, de protection des paysages, des sites et des monuments, et que soient mieux connus les effets des éoliennes sur la biodiversité. • Démanteler progressivement les parcs éoliens existants. • Baisser la TVA de 20% à 5.5% sur les produits énergétiques (carburants, fioul, gaz et électricité). • Relancer la filière hydroélectrique. • Investir dans la filière hydrogène. • Sortir du marché européen de l'électricité pour retrouver des prix décents.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre fin à tout projet éolien actuel et futur. • Rediriger le soutien public à l'éolien et au solaire vers la géothermie pour remplacer le gaz et le fioul (pas plus de précisions). • Remplacer le dispositif ARENH par un nouveau système permettant à tous d'accéder à l'énergie du nucléaire à des prix compétitifs (sans plus de précision)

ANALYSE GÉNÉRALE

Y. Jadot mentionne des objectifs chiffrés de développement solaire et éolien d'ici 2027. A. Hidalgo et J.-L. Mélenchon mettent en avant un objectif 100% énergies renouvelables mais pas d'indication chiffrée sur les objectifs par énergie renouvelable. F. Roussel ne pose pas d'objectif chiffré mais se dit en faveur d'un développement des énergies renouvelables. A droite, on constate une offensive anti-éolienne en dépit des expertises qui disent toutes qu'on va devoir accélérer fortement le développement de l'éolien (*2,5 minimum pour l'éolien terrestre d'ici 2050) : cela va de la défense de la possibilité (adoptée dans la loi 3DS) pour les élus de délimiter des zones sans éoliennes (E. Macron, V. Péresse, J. Lassalle) à l'arrêt de tous les projets éoliens en cours et à venir pour E. Zemmour, N. Dupont-Aignan et M. Le Pen, et en réfléchissant au démantèlement des éoliennes existantes (M. Le Pen).

J.-L. Mélenchon et F. Roussel proposent un pôle public de l'énergie, notamment avec la renationalisation d'Engie et EDF. L'objectif est de garantir la souveraineté énergétique de la France et l'accès à l'énergie. J. Lassalle et N. Dupont-Aignan veulent renationaliser EDF. E. Zemmour, V. Péresse souhaite une réforme de l'ARENH tarif régulé. Enfin M. Le Pen souhaite sortir du marché européen de l'électricité pour une indépendance du système électrique français.

BÂTIMENTS ET RÉNOVATION

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> Isoler tous les logements.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> Adopter des sanctions plus lourdes à l'encontre des bailleurs ne respectant pas l'encadrement des loyers. Adopter une loi de programmation prévoyant une obligation de rénovation énergétique performante, sociale et progressive des logements d'ici à 2040 et de rénovation globale des passoires thermiques d'ici à 2030. Consacrer 10 milliards par an à la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics pour isoler et rénover 700 000 logements par an. Conditionner la construction de logements sociaux à des labels obligatoires de performance énergétique et environnementale élevée.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> Isoler plus de 700 000 logements/an. Stopper l'étalement urbain. Construire 200 000 logements sociaux par an.
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir un remboursement au moment de la revente ou de la succession des travaux pour la rénovation énergétique. Construire 150 000 logements sociaux par an, dont un tiers de logements très sociaux.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> Création de 700 000 logements sociaux neufs sur le quinquennat, dont 60 000 très sociaux. Rénovation complète des 5 millions de passoires thermiques en 10 ans. Création d'un droit opposable à la rénovation pour les locataires dont les propriétaires ne font pas les travaux (loyers mis sous séquestre tant que les travaux ne seront pas réalisés). Création d'un service public décentralisé d'accompagnement de la rénovation énergétique pour accompagner les ménages en situation de précarité énergétique.
JEAN LASSALLE	Non renseigné.
EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> Continuité de MaPrimeRénov - 700 000 logements par an rénovés avec des solutions proposées à tous les Français, dont certaines sans aucune avance de frais.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> Déléguer aux conseils régionaux la rénovation urbaine et les politiques du logement. Droit de veto des maires en matière d'attribution des logements sociaux. Étendre les pouvoirs des maires pour faciliter l'expulsion de familles générant des troubles à l'ordre public. Baisser la TVA de 10 à 5,5% sur la construction de logements sociaux, transformation de bureaux en logements pour une politique de peuplement avec une « vraie politique de mixité sociale ». Limiter à 30 % la proportion de logements très sociaux.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	<ul style="list-style-type: none"> Doubler le budget de MaPrimeRenov'.

<p>MARINE LE PEN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à la propriété et au logement en : construisant 100 000 logements sociaux par an dont 20 000 en faveur des étudiants et jeunes travailleurs. • Lancer un plan de réhabilitation de l'habitat ancien grâce à des aides efficaces. • Créer un fonds de garantie des loyers pour protéger les propriétaires.
<p>ERIC ZEMMOUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans l'isolation des bâtiments résidentiels et industriels pour réduire la part de passoires thermiques. • Réduction des logements sociaux par la suppression de la Loi SRU ("solidarité et renouvellement urbain", imposant 25% de logements sociaux dans les villes de plus de 3 500 habitants).

ANALYSE GÉNÉRALE

La question de l'isolation énergétique des bâtiments est un sujet pris en considération par la quasi-totalité des candidats. En revanche, ce sont les candidats de gauche qui envisagent plus en détail une véritable rénovation énergétique dans son ensemble avec des mesures concrètes.

La création de logements sociaux supplémentaires est envisagée par tous les candidats, sauf Eric ZEMMOUR qui est le seul candidat à évoquer une réduction du nombre de logements sociaux. Les candidats de gauche sont les plus ambitieux sur la question et sont les plus en phase avec le 27ème rapport de la Fondation Abbé Pierre sorti en janvier 2022.

TRANSPORTS

<p>NATHALIE ARTHAUD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exonérer les “travailleurs” des taxes sur le carburant, qui seraient financés par la ponction des profits des entreprises pétrolières.
<p>PHILIPPE POUTOU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et rendre gratuits les transports en commun.
<p>FABIEN ROUSSEL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre gratuits les transports en commun urbains et les TER pour les moins de 25 ans, en finançant par une extension et une augmentation du versement transport payé par les grandes entreprises. • Rendre gratuit le permis de conduire pour les moins de 25 ans. • Cibler les aides à l’acquisition de véhicules légers, plus économes et peu polluants. • Nationaliser les autoroutes. • Rouvrir des petites lignes SNCF afin de désenclaver les territoires ruraux. • Refonder la tarification sociale des transports sur les lignes nationales et régionales pour élargir le public et garantir l’égalité territoriale. • Développer le fret ferroviaire et fluvial. • Reconquérir industriellement le secteur ferroviaire, avec un schéma national de desserte de marchandises par le rail garantissant une présence sur l’ensemble du territoire. • Renationaliser la SNCF, mettre fin à la mise en concurrence mortifère des transports publics en Île-de-France, encourager la gestion en régie publique des transports urbains.
<p>JEAN-LUC MÉLENCHON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un pôle public des transports et de la mobilité. • Renationaliser la SNCF et mettre fin à la concurrence entre les lignes. • Renationaliser les autoroutes. • Redynamiser le train. • Supprimer les lignes aériennes lorsqu’une alternative en train existe. • Repenser la mobilité individuelle. • Développer le fret dirigeable et commerce maritime à la voile. • Développer les transports publics à la demande hors des zones denses de transport public.
<p>ANNE HIDALGO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accéder aux véhicules électriques pour un prix inférieur aux voitures à essence. • Investir dans les petites lignes ferroviaires, les trains de nuit et le fret ferroviaire, et de réduire la TVA sur les billets de train.
<p>YANNICK JADOT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les salariés jusqu’à 1 000 € par an pour les déplacements domicile/travail durables (covoiturage, vélo). • Mettre fin à la vente de véhicules thermiques neufs dès 2030. • Augmenter les investissements dans les infrastructures ferroviaires avec 4 milliards d’euros par an : dynamiser le fret ferroviaire et créer de nouvelles lignes du quotidien. • Interdire les lignes aériennes lorsqu’un trajet en train de moins de 4h existe. • Taxer les vols internationaux. • Prêter un vélo à tous les jeunes de 18-25 ans.
<p>JEAN LASSALLE</p>	<p>Non renseigné.</p>

EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à investir pour devenir leader de l'hydrogène vert. • Produire des millions de véhicules électriques et hybrides, et le premier avion bas carbone. • Mettre en place une offre abordable de voitures électriques pour tous grâce à une filière 100% française.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Ne plus vendre de véhicule neuf à énergie fossile d'ici 2040 (transport terrestre, maritime et aérien). • Développer les bornes de recharges et les filières industrielles françaises de production de tous les modes de transport électriques. • Remplacer les transports en commun fonctionnant au diesel par des transports propres.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	<ul style="list-style-type: none"> • Supprimer les restrictions de circulation liées à l'extension des Zones à Faibles Émissions dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants. • Lutter vraiment contre la pollution atmosphérique majeure des flux maritimes liés aux échanges internationaux. • Supprimer le permis à point. • Renforcer les sanctions pénales pour ceux qui roulent sans permis et saisir le véhicule. • Renationaliser les autoroutes pour bloquer le prix des péages dès 2022 et les supprimer définitivement en 2027 une fois les emprunts remboursés.
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none"> • Renationaliser les autoroutes. • Rendre gratuit les trains aux heures creuses pour les jeunes de 18-25 ans.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre fin à l'interdiction de circuler en ville selon le type de véhicules (plus ou moins polluant). • Revenir à la limitation de vitesse de 50km/h en ville. • Prioriser les lignes de trains de proximité.

DÉMOCRATIE

VOTE, RÉFÉRENDUM ET MANDAT

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer le droit de vote pour les résident·e·s étranger·e·s.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> • Octroyer le droit de vote aux résident·e·s étranger·e·s lors des élections locales et européennes. • Un droit de pétition permettra à 500 000 citoyennes et citoyens de pouvoir faire inscrire une proposition de loi à l'ordre du jour des Assemblées.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de vote à 16 ans. • Reconnaissance du vote blanc, vote obligatoire, et instauration d'un seuil de votes exprimés pour valider l'élection. • Accorder le droit de vote aux résident·e·s étranger·e·s lors des élections locales. • Convoquer une Constituante et passer à la 6e République. • Élire l'Assemblée Nationale au scrutin proportionnel départemental. • Obliger le gouvernement à rendre des comptes devant le Parlement. • Non cumul des mandats. • Instaurer le Référendum d'initiative citoyenne (RIC), par lequel les citoyens qui réunissent suffisamment de signatures peuvent révoquer des élus, proposer ou abroger une loi et modifier la Constitution.
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de vote à 16 ans. • Droit de vote des résident·e·s étranger·e·s aux élections locales. • Révision des participations citoyennes : simplification du référendum d'initiative partagée, création d'un référendum d'initiative citoyenne. • Réaffirmation des pouvoirs du Parlement. • Reconnaissance du vote blanc.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de vote à 16 ans. • Mettre en place des référendums d'initiative citoyenne. • Fusionner le Sénat au CESE. • Reconnaître le vote blanc.
JEAN LASSALLE	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le vote blanc. • Choix du septennat ou du quinquennat par référendum.
EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une convention transpartisane afin de moderniser nos institutions, pour plus d'efficacité et de vitalité démocratique.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Redonner toute leur place au gouvernement, au Parlement, aux collectivités locales et aux corps intermédiaires. • L'Etat doit apprendre à lâcher prise et à se concentrer sur ses missions essentielles : protéger, éduquer et soigner.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte le vote blanc. • Retour au septennat révocatoire à mi-mandat.
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer le Référendum d'Initiative Citoyenne. • Mettre en place la proportionnelle. • Instauration du septennat non renouvelable.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le référendum à l'initiative du Président pour les mesures essentielles. • Ré-autoriser un cumul des mandats des députés et des maires.

ANALYSE GÉNÉRALE

Des similitudes se retrouvent autour des thèmes démocratiques. L'élargissement du droit de vote à 16 ans et aux résident·e·s étranger·e·s concernant les élections locales est proposé par les candidat·e·s de gauche. Le programme le plus avancé sur l'organisation de l'Etat est celui de Jean-Luc Mélenchon. L'instauration d'un référendum d'initiative citoyenne et un retour (ou réinstauration) d'un mandat présidentiel de sept ans sont des sujets phares de la campagne sur le sujet démocratique, de même que la reconnaissance du vote blanc qui est traitée principalement par les candidats de gauche, mais pas que.

JEUNESSE

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> • Education non sexiste. • Emplois précaires interdits. • Allocation d'autonomie pour tous les 16-25 ans à hauteur du SMIC.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de la sélection à l'université (suppression de Parcoursup, abrogation des réformes du baccalauréat). Instauration d'un baccalauréat commun à tous et garantissant une place dans l'enseignement supérieur. • Budget de l'enseignement supérieur passera de 14 milliards d'euros à 20 milliards d'euros. • Quatre nouvelles universités seront construites dans les cinq prochaines années, un plan de recrutement de 10 000 enseignants-chercheurs. • Revenu de 850€ à tous les étudiant·e·s . • Augmenter le nombre de logements CROUS de 175 000 à 525 000. • Plan de déploiement et de construction de foyers sur tout le territoire, à destination des jeunes travailleurs. • TER et transports urbains gratuits pour les moins de 25 ans. • Permis de conduire gratuit pour les 18-25 ans. • Aides publiques conditionnées au fait que les entreprises grandes et moyennes seront tenues de réserver 10 % de leurs nouvelles embauches aux jeunes de moins de 25 ans. • RSA ouvert aux moins de 25 ans.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuité de l'école publique (dont cantine, transport, activités périscolaires, fournitures) et de l'enseignement supérieur • Suppression de Parcoursup. • Garantie d'autonomie (1063€) • Instauration d'un «emploi spécifique jeune» d'une durée de 5 ans dans le secteur non marchand et public • Augmentation des indemnités de stage et fin des CDD déguisés en stage • Offrir un bilan de santé et une évaluation (calcul, écriture, lecture). • Formation gratuite à la conduite. • Instauration d'une conscription citoyenne (pour les femmes et les hommes de moins de 25 ans).
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle impulsion pour les universités avec généralisation de l'alternance à l'ensemble des formations. • Suppression de Parcoursup. • Création d'un minima jeunesse à partir de 18 ans pour accompagner vers l'emploi.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un Revenu citoyen de 918 € par mois, automatique pour toutes les personnes de plus de 18 ans . • Créer un véritable service public de l'orientation. • Mise en œuvre d'une politique de mixité sociale et scolaire. • Création de 100 000 places en première année d'université d'ici 2027. • Remplacer Parcoursup par un système transparent, qui tient compte des priorités de choix des élèves et n'introduit pas d'inégalités de traitement en lien avec le milieu social de l'élève.
JEAN LASSALLE	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les logements intergénérationnels. • Proposer un prêt étudiant de 20 000 €.

<p>EMMANUEL MACRON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire du lycée professionnel une voie d'excellence, avec la méthode qui a réussi sur l'apprentissage. Les périodes passées en stage en entreprise augmenteront de 50%, et les jeunes seront rémunérés. • Commande publique pour soutenir les jeunes créateurs. • Déployer le service national universel, expérimenté depuis 2017, pour nos jeunes. • Pour ceux qui s'y engagent pleinement, le permis de conduire sera financé.
<p>VALÉRIE PÉCRESSE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le contrat d'engagement par le Revenu Jeune Actif (RJA) : les jeunes qui s'engageront dans une vraie formation qualifiante dans les secteurs en tension recevront une rémunération de 670 euros par mois. • Étendre le bénéfice du prêt à taux 0 à toute la France pour encourager les jeunes à acheter leur logement dans des zones rurales ou des villes moyennes, et participer ainsi à leur dynamisme. • Exonération complète de charges patronales pour toutes les entreprises de moins de 10 salariés qui prennent un jeune en apprentissage. • Faciliter la transmission de patrimoine vers les jeunes pour financer leurs études ou leurs projets de vie, avec un don défiscalisé possible tous les six ans, pour un montant maximum de 100 000 euros pour les parents et les grands-parents, et de 50 000 euros pour les oncles, tantes et fratries. • Créer une banque des jeunes pour assurer le financement des études pour tous, avec un remboursement différé après l'entrée dans la vie active et conditionné à un niveau minimum de revenus.
<p>NICOLAS DUPONT-AIGNAN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la gratuité des Universités.
<p>MARINE LE PEN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablir l'autorité de l'institution scolaire par l'instauration d'un uniforme au primaire et au collège tout en sanctionnant les absences et les incivilités. • Encourager les projets des jeunes et leur entrée dans la vie active via : un chèque-formation mensuel de 200 à 300€ pour les apprentis, les alternants et leurs employeurs. • Exonérer d'impôt sur le revenu tous les jeunes actifs jusqu'à 30 ans pour qu'ils restent en France et fondent leur famille chez nous. • Supprimer l'impôt sur les sociétés pour les entrepreneurs de moins de 30 ans pendant les 5 premières années pour éviter leur départ à l'étranger. • Gratuité totale pour les jeunes de 18-25 ans dans les trains aux heures creuses (pas officiellement dans son programme mais elle s'est prononcée en faveur).
<p>ERIC ZEMMOUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'apprentissage. • Favoriser l'accès aux bourses pour les classes moyennes. • Création d'un Bac plus sélectif. • Réserver les APL «aux français».

ANALYSE GÉNÉRALE

Les éléments qui se retrouvent chez quasi tous les candidat·e·s sont la suppression de Parcoursup et l'instauration d'aide financière pour les étudiant·e·s. Le sujet de l'insertion vers l'emploi pour les jeunes est également pris en considération par la quasi-totalité des candidat·e·s.

AGRICULTURE

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> • L'agriculture doit "conserver les sols et préserver les paysages" , ce qui implique de convertir l'ensemble de l'agriculture dans les 10 ans. • Suppression des intrants chimiques pour rompre avec le fonctionnement productiviste actuel. • Fin de l'élevage industriel.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une loi d'orientation et de programmation de l'agriculture, et favorisation d'une agriculture écologique. • Garantie des prix de base rémunérateur tout en contenant les prix des produits industriels nécessaires à la production. • Lancement d'un programme d'installation des jeunes agriculteurs et attribution de fonds selon des critères d'emploi, d'éco-conditionnalité et de durabilité. • Organisation d'une conférence annuelle réunissant les organisations professionnelles par filière, le gouvernement et les centrales d'achat. • Remise en cause des accords de libre-échange pour sortir l'agriculture des négociations de l'OMC.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'une agriculture relocalisée, diversifiée et écologique, avec: <ul style="list-style-type: none"> - création de 300 00 emplois agricoles ; - garantie de prix rémunérateurs et de prix planchers ; - refonte de la PAC ; - lutte contre l'artificialisation des sols ; - planification de la réduction des engrais et pesticides (et interdiction immédiate des plus dangereux).
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du Plan Stratégique National (déclinaison de la PAC en France), augmentation des objectifs pour atteindre 30% de la surface agricole utile en agriculture biologique d'ici 2030. • Projet de loi de régularisation, de partage et de protection du foncier agricole. • Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs. • Encouragement à l'agroécologie avec : investissement sur la formation des jeunes agriculteurs et formation continue (triplement des moyens de formation), promotion des modèles agroécologiques. • Interdire l'usage des néonicotinoïdes.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la PAC pour mieux rémunérer les agriculteurs, organiser la sortie des pesticides, soutenir l'agriculture biologique et limiter l'artificialisation des sols. • Division par deux de l'usage des engrais et des pesticides de synthèse d'ici 2027 et suppression en Europe en 2035. Interdiction des pesticides et fongicides les plus dangereux d'ici 2022. • Garantie aux agriculteurs de pouvoir vivre dignement de leur travail et rémunération des services rendus à la nature. • Révision de la loi sur l'assurance récolte. • Incitation et accompagnement à la transmission des exploitations.
JEAN LASSALLE	<ul style="list-style-type: none"> • Réorganiser la PAC « pour que les aides aillent aux paysans qui respectent leur terre et leurs bêtes, non à la spéculation foncière ». • Favoriser l'accès au foncier, à la formation et à la reconversion.

<p>EMMANUEL MACRON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impôts de production qui pèsent sur l'industrie et l'agriculture, notamment en supprimant la CVAE pour toutes les entreprises. • Mise en place d'une loi d'orientation et d'avenir pour assurer le renouvellement des générations, la formation et l'installation des jeunes agriculteurs. • Investissement massif dans l'innovation : robotique, numérique, sélection variétale..
<p>VALÉRIE PÉCRESSE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les revenus des agriculteurs par la baisse d'un tiers des cotisations vieillesse et de la taxe foncière. • Renforcer la PAC pour atteindre la souveraineté alimentaire. • Instauration d'une préférence européenne en généralisant les clauses de contenu carbone dans tous les contrats publics et privés pour favoriser les circuits courts agricoles et industriels. • Rémunérer les agriculteurs pour le prix des services qu'ils rendent à l'environnement. • Instaurer une obligation de réciprocité des standards commerciaux et des normes. • Amener à un "choc de simplification normative" à un "choc d'innovation" (amélioration variétale, transgénèse..). • Soutenir la diversification des exploitations, notamment pour s'orienter vers les biocarburants.
<p>NICOLAS DUPONT-AIGNAN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de tout droit de succession sur les 100 premiers hectares de terres agricoles. • Soutien à l'installation des nouveaux agriculteurs. • Instaurer une exception agricole à l'OMC et dans les accords commerciaux. • Soutenir une agriculture "moderne" et "respectueuse de la terre". • Mettre fin à l'accumulation des normes écologiques "absurdes", mais revaloriser de 30% l'aide à la conversion biologique. • Réformer la PAC en instaurant une préférence communautaire, des prix garantis et des quotas, ou revenir à une politique nationale. • Rémunérer les services éco-systémiques.
<p>MARINE LE PEN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rémunération des agriculteurs pour l'entretien de zones de stockage naturel du carbone (haies, zones humides). • Garantir aux paysans des prix "respectueux de leur travail", et mettre un terme aux marges "abusives" de la grande distribution. • Il « n'y aura pas d'interdiction de substances actives sans solution équivalente et économiquement soutenable » et la mise en place de Zones de non-traitement aux pesticides (ZNT) devra être « indemnisée intégralement ». • Interdire les importations de produits agricoles ne respectant pas les normes de production française.
<p>ERIC ZEMMOUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financer l'innovation robotique agricole pour limiter les pesticides et la main d'œuvre étrangère. • Favoriser le renouvellement des générations en augmentant la dotation jeune agriculteur et encourager l'installation de nouveaux agriculteurs en simplifiant les procédures.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

NATHALIE ARTHAUD	<ul style="list-style-type: none"> • Combat contre l'élevage et l'abattage intensifs qui imposent aux animaux « des souffrances inutiles ». • Opposition à la corrida et aux combats de coqs. • Interdiction de la chasse à courre.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de l'élevage maltraitant les animaux. • Limitation des périodes et des zones de chasse avec interdiction pour les espèces en déclin.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> • Refus du développement d'installations industrielles d'élevage. • Maintien de la chasse.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction des fermes-usines. • Limitation du temps de transport des animaux vivants. • Interdire les « pratiques cruelles », et notamment l'expérimentation. • Interdiction des élevages de fourrures. • Amélioration des conditions d'élevage. • Interdiction de la chasse le week-end et les vacances, ainsi que les chasses traditionnelles (chasse à courre...).
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d' « Assises du bien-être animal », pour y engager l'ensemble des filières d'élevage.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de l'élevage en cage d'ici 2025. • Interdiction de toute nouvelle méga-installation d'élevage. • Reconnaissance des droits des animaux, renforcement des sanctions pénales en cas de maltraitance et des moyens de lutte contre le trafic, et création d'un Ministère de la condition animale. • Fin de l'expérimentation animale. • Fin de la chasse le weekend et les vacances scolaires, ainsi que d'autres pratiques (déterrage, chasse à courre et corrida).
JEAN LASSALLE	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la chasse.
EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux assurer le recueil des animaux de compagnie abandonnés.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un véritable contrôle dans les abattoirs. • Maintien de la chasse.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	<ul style="list-style-type: none"> • Signature du projet de référendum pour les animaux, mais « défenseur de la chasse et de la ruralité ».
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none"> • « Je souhaite que l'Assemblée nationale se penche sur la mise en œuvre d'une partie réservée aux animaux dans le Code civil ». • Mise en place d'un « plan abattoirs » pour assurer des conditions dignes et interdisant l'abattage sans étourdissement. • Maintien de la chasse.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Sanctuariser la pratique de la chasse.

ANALYSE GÉNÉRALE

Hormis J. Lassalle et E. Zemmour, tous les candidat·e·s abordent la question du bien-être animal, soulignant la prégnance de ce sujet dans le débat public. Yannick Jadot et Jean-Luc Mélenchon proposent le plus de mesures. La question de la chasse est traitée par presque tous les candidat·e·s, qui l'envisagent supprimée, limitée ou maintenue.

ALIMENTATION

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> • Végétalisation de l'alimentation.
FABIEN ROUSSEL	Non renseigné.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un ministère de la production alimentaire. • Interdiction des additifs les plus controversés, et fixation de taux (sel, sucre, acides gras) dans les aliments transformés. • Rendre obligatoire le nutri-score. • Interdire la publicité alimentaire à destination des enfants et adolescents. • Dans l'alimentation collective 100% bio et locale, réduire la part carnée et intégrer une option végétarienne. • Mise à disposition de cinq fruits et légumes au prix bloqué. • Refus des OGM.
ANNE HIDALGO	Non renseigné.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration de cantines et des services de restauration publics 100 % bio et locaux. • Développement de la consommation de protéines végétales et de viande locale et bio. • Fin de la viande cellulaire. • Développement des circuit-courts. • Aucun nouvel OGM admis.
JEAN LASSALLE	<ul style="list-style-type: none"> • Favorisation des circuit-courts grâce à un "Ticket-paysan" (même chose que Ticket-restaurant).
EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> • Un plan d'autonomie alimentaire dans chaque territoire ultramarin pour soutenir l'économie locale et lutter contre la vie chère.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Favorisation des circuit-courts.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	<ul style="list-style-type: none"> • Favorisation des circuit-courts. • Étiquetage obligatoire du pays d'origine. • Lancement d'un grand plan de consommation et de production française de fruits et légumes. • Interdiction "massive" des perturbateurs endocriniens. • Interdiction des OGM existants mais sans "s'opposer systématiquement aux avancées de la science".
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none"> • Généralisation de l'étiquetage sur l'origine et la qualité des produits alimentaires. • Contrainte des cantines à utiliser 80% de produits agricoles français.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'un "Patrie-score" pour la provenance des produits français. • Privilégier les circuit-courts avec augmentation des produits locaux dans la restauration collective.

EAU

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	Non renseigné.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> Garantir le même tarif de l'eau à chaque habitant et habitante du pays. Accompagner les communes dans le renouvellement de leurs réseaux. Dans les collectivités territoriales qui le souhaitent, les régies publiques de l'eau seront encouragées et aidées par ce service public.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> Considérer l'eau parmi les biens communs et créer un Défenseur des droits pour ces derniers. Empêcher le droit de propriété de prévaloir sur la protection de ces biens communs. Instauration d'une «règle bleue» (interdiction de prélever plus d'eau que la quantité régénérée). Inscrire l'eau comme bien commun et la protection de l'ensemble de son cycle, y compris les nappes phréatiques, dans la Constitution. Inscription de l'accès à l'eau, son assainissement et le droit à l'hygiène comme droit humain fondamental. Répression contre les coupures d'eau illégales. Création un haut-commissariat à l'eau pour organiser une gestion 100 % publique de l'eau, articulée autour de régies publiques locales ouvertes aux citoyens. Lancer un vaste plan d'investissement dans le renouvellement des canalisations, accélérer les travaux déjà engagés en Outre-mer.
ANNE HIDALGO	Non renseigné.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> Accès à l'eau garanti pour toutes et tous, en particulier en Outre-mer, par une gestion directe par les municipalités ou intercommunalités . Instauration d'une tarification sociale de l'eau et premiers mètres cubes gratuits. Interdiction des pesticides autour des aires de captage. Encadrement des prélèvements agricoles et industriels pour préserver la ressource et les milieux.
JEAN LASSALLE	Non renseigné.
EMMANUEL MACRON	Non renseigné.
VALÉRIE PÉCRESSE	Non renseigné.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	Non renseigné.
MARINE LE PEN	Non renseigné.
ERIC ZEMMOUR	Non renseigné.

MERS ET OCÉANS

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	Non renseigné.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une conférence sur l'économie et l'écologie bleue et signer un traité mondial pour protéger les océans. Encourager la recherche sur la protection du domaine maritime (algoculture, tourisme responsable, hydroliennes...).
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> Créer un droit international de la biodiversité marine, notamment dans les grands fonds.
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> Créer une taxe sur les budgets publicitaires des entreprises pour la prévention des déchets dans les espaces maritimes.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> Protéger 30% de la ZEE, mettre 10% des façades maritimes et bassins ultramarins en protection forte et protéger 30% d'aires marines à l'échelle mondiale. Interdire l'exploration des fonds marins, renforcer le contrôle du déversement de pollution et réaliser un moratoire sur l'exploitation des ressources en métaux rares des fonds marins.
JEAN LASSALLE	Non renseigné.
EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> Protéger toujours mieux nos littoraux, montagnes, forêts et espaces naturels. Grande stratégie maritime pour notre pays, deuxième puissance du monde en la matière, construite avec tous les acteurs (pêcheurs, navigateurs, chercheurs, etc.).
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> Signer un accord des pays riverains de la Méditerranée pour l'éradication des rejets de plastiques en mer.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	Non renseigné.
MARINE LE PEN	Non renseigné.
ERIC ZEMMOUR	Non renseigné.

ANALYSE GÉNÉRALE

Alors que plusieurs candidat-e-s ont des ambitions fortes pour la régulation des mers et océans, la politique de protection maritime et du littoral est une grande oubliée de la campagne et des programmes. Plusieurs mesures restent intéressantes à analyser, notamment l'ambition de protection des aires marines du programme de Y. Jadot.

Plusieurs mentions de politiques internationales, notamment V. Pécresse, F. Roussel ou encore J.-L. Mélenchon qui appellent à réguler au niveau des instances mondiales.

Un seul candidat semble se dégager de cette comparaison: Yannick Jadot avec un programme solide sur les mers et océans.

POLITIQUE FORESTIÈRE

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> Nationaliser les forêts de plus de 20 ha et interdiction des intrants chimiques (agriculture).
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> Réformer l'Office national des forêts avec une augmentation des effectifs et moyens budgétaires. Lutter contre la déforestation importée notamment d'origine tropicale.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> Interdire les coupes rases sauf en cas d'impasse sanitaire avérée, réforme de l'ONF, laisser 25% des forêts françaises en libre évolution ou encore renforcer les moyens dans la lutte contre les feux de forêts. Lutter contre la déforestation importée, avec un traçabilité complète, avec une coopération internationale contre les pratiques illégales mais aussi en rompant les accords commerciaux participant à l'importation de bois. Tout un volet économique sur la filière du bois en France: améliorer les conditions des forestiers, rétablir les scieries, reconstruire la filière de transformation du bois...
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les moyens de l'Office national des forêts et du Centre national de la propriété forestière. Créer un plan de formation des métiers de la filière forêt bois.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> Interdire les coupes rases dans les vieilles forêts et en les limitant à 1 hectare dans les plantations. Préserver 10 % des forêts françaises en libre évolution avec au moins 2% de surface protégée dans chaque région. Réformer de l'Office National des forêts, étendre le droit de préemption public et encadrer la récolte de bois en forêt vers la soutenabilité.
JEAN LASSALLE	Non renseigné.
EMMANUEL MACRON	<ul style="list-style-type: none"> Planter 140 millions d'arbres d'ici la fin de la décennie, soit 2 arbres par Français et investir dans la filière française du bois. Protéger toujours mieux nos littoraux, montagnes, forêts et espaces naturels.
VALÉRIE PÉCRESSE	Non renseigné.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	Non renseigné.
MARINE LE PEN	Non renseigné.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un fond de reboisement des forêts. Aggraver les sanctions contre la pratique des décharges sauvages.

ANALYSE GÉNÉRALE

Alors que beaucoup de candidats annoncent une réforme de l'ONF, aucune précision n'intervient pour rendre l'Office plus efficace ou pour changer ses missions. Les engagements de Y. Jadot et P. Poutou sur la protection de zones forestières élargies sont ambitieux mais manquent de précisions pour être réalistes. J.-L. Mélenchon, qui réserve un chapitre sur le sujet au sein de son programme, élabore des propositions constructives sans pour autant chiffrer les actions entreprises.

Un manque déplorables de projet pour nos forêts et sur l'instauration d'un respect de ces lieux de biodiversité uniques. Des mesures comme l'interdiction des coupes rases sont très efficaces pour lutter contre la déforestation.

BIODIVERSITÉ

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> • Limite de 10% de territoire artificialisé et assurer 10% classé en réserves naturelles.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les considérations relatives à la biodiversité dans les prises de décision des différents secteurs économiques.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction des dépôts de brevets sur des organismes vivants et créer des défenseurs de la nature chargés de l'eau, air, forêt, végétalisation et perméabilité des sols.
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un Défenseur de l'environnement et faire voter annuellement un budget climat et biodiversité par le Parlement. • Créer un impôt de Solidarité sur la Fortune Climat et Biodiversité et organiser un sommet mondial « Paris+10 » en 2025.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> • Diviser par 2 de l'usage des engrais et des pesticides de synthèse d'ici 2027. • Instaurer la règle de "zéro artificialisation". • Instaurer 40 % d'aires protégées d'ici 2030 avec 5% de protection forte par région.
JEAN LASSALLE	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la recherche en matière de biodiversité marine.
EMMANUEL MACRON	Non renseigné.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une "Réserve Ecologique" (associations, volontaires, TIG) pour des nettoyages/prévention. • Mettre 10% du territoire sous protection forte d'ici 20 ans et créer des plans locaux d'urbanisme pouvant décider de l'implantation des éoliennes.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	Non renseigné.
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des moratoires sur plusieurs questions : suspendre tout projet d'installation de grandes surfaces, restreindre toute nouvelle construction sur les terres agricoles, développer les espaces verts dans les villes, rémunérer les agriculteurs pour l'entretien de zones de stockage naturel du carbone... • Soumettre à l'approbation du Parlement la réalisation d'infrastructures ou d'équipements collectifs d'intérêt national.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Faire émerger une filière industrielle pour mieux recycler le plastique et lancer un grand plan de dépollution des sols.

ANALYSE GÉNÉRALE

Alors que tous les candidat·e·s semblent s'engager sur les thématiques de biodiversité, certains se différencient par des mesures radicales. M. Le Pen ne semble pas déterminée à faire avancer la cause de la protection de la biodiversité, souhaitant faire appel à des mesures référendaires pour prendre des décisions sur la question. Plusieurs candidat·e·s appellent à la création de garde-fous environnementaux sur le modèle du défenseur des droits, un modèle qui interroge quant à l'efficacité de cette mesure. Bien que la biodiversité soit un élément majeur de la protection de l'environnement, l'évaluation des mesures annoncées reste limitée aux promesses vagues des candidats.

EUROPE

NATHALIE ARTHAUD	<ul style="list-style-type: none"> • Création des États-unis socialistes d'Europe.
PHILIPPE POUTOU	<ul style="list-style-type: none"> • Rompre avec les traités européens.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de la règle des 3% de déficit. • Développer des coopérations européennes en matière industrielles.
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none"> • Recourir autant que possible à l'opt-out. • Mise en place de mesures anti-dumping. • Droit de douane sur critères écologiques. • Taxe kilométrique aux frontières.
ANNE HIDALGO	<ul style="list-style-type: none"> • Fin du pacte de stabilité et de croissance. • Soutien de la stratégie européenne en matière de transition écologique avec mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none"> • Faire adopter un Traité environnemental européen. • Renforcer le rôle du Parlement européen et du Procureur européen.
JEAN LASSALLE	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre au débat et au vote du Parlement toute législation européenne.
EMMANUEL MACRON	Non renseigné.
VALÉRIE PÉCRESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Repenser la règle des 3% de déficit. • L'UE doit faciliter la construction de champions industriels européens et poursuivre la double transition écologique et numérique. • Instaurer une préférence européenne en généralisant les clauses de contenu carbone dans tous les contrats publics et privés pour favoriser les circuits courts agricoles et industriels. • Invoquer « l'identité constitutionnelle » de la France pour faire prévaloir la Constitution sur le droit de l'UE.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	<ul style="list-style-type: none"> • Dénoncer les traités européens, et remplacer l'Union européenne par une « communauté des nations libres ».
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer la primauté des lois françaises sur les lois européennes. • Les actes pris dans le cadre de l'UE qui ne respecteraient pas les dispositions de la Charte de l'environnement doivent être inapplicables en France.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Réorienter l'UE vers une Europe des Nations. • Bloquer tous transferts de compétences. • Réviser l'article 55 de la Constitution pour faire primer le droit français sur le droit européen.

TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE

NATHALIE ARTHAUD	Non renseigné.
PHILIPPE POUTOU	Non renseigné.
FABIEN ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none">• Dénoncer les traités de libre-échange
JEAN-LUC MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none">• Mettre fin aux accords commerciaux internationaux dont les conséquences affectent le climat et la biodiversité.
ANNE HIDALGO	Non renseigné.
YANNICK JADOT	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un moratoire sur la signature d'accords commerciaux.• Renégocier la centaine de traités d'investissement qui font appel à des tribunaux d'arbitrage privés.
JEAN LASSALLE	Non renseigné.
EMMANUEL MACRON	Non renseigné.
VALÉRIE PÉCRESSE	Non renseigné.
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	<ul style="list-style-type: none">• Renégocier les traités de libre-échange « déloyaux » et renoncer à tout accord de type Tafta et CETA.
MARINE LE PEN	<ul style="list-style-type: none">• Refus des traités de libre-échange.
ERIC ZEMMOUR	<ul style="list-style-type: none">• Bloquer les traités de libre-échange.

MEMBRES DÉCLIC

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PLAIDOYER AYANT TRAVAILLÉ SUR CE LIVRET :

- Tanguy GRAFFIN, coordinateur du groupe
- Margot BISSONNET, coordinatrice du groupe
- David GLOTIN
- Arnaud BRIANCHON
- Vi AN-GOURFINKEL

LES MEMBRES DU BUREAU QUE NOUS REMERCIONS POUR LEURS PRÉCIEUX CONSEILS ET RELECTURES

- Salomé BARES-GUILBERT et Céline GOJON, co-présidentes de Déclic
- Marie-Lou LEROUGE, co-secrétaire générale
- David GLOTIN, co-secrétaire général
- Hugo GUIGLION, trésorier

COMMUNICATION

- Maëva HENRY
- Marie-Lou LEROUGE
- Lisa LIMOUSY
- Wassila NEHAL
- Emeric PINEAU

MISE EN PAGE DU LIVRET

- Emeric PINEAU



DÉCLIC